



LIGUE OUEST

994/05/IA

Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse et des
Sports

N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

NOTE D'ORGANISATION
35^e Critérium de GOLF de la LIGUE OUEST
Samedi 21 septembre 2024
ÉVREUX (Eure)

ANNEXE 1 : Plan d'accès**ANNEXE 2** : « Le développement durable pendant une manifestation »

1. GÉNÉRALITÉS

Le critérium d'automne de golf 2024 de la ligue Ouest se déroulera le samedi 21 septembre 2024 sur le golf municipal d'Évreux (Eure)

Cette rencontre est sélective pour le championnat national FCD 2025.

Le règlement de la phase de ligue sélective pour le championnat est disponible sur le site de la ligue. Cette note précise l'organisation de cette compétition ouverte à tous les licenciés de la FCD.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

a) **Club Organisateur** : CSA BA105

Contact : Patrick PÉLISSIER : Mail : patrickpelissier2@yahoo.fr – Mobile : 06 74 34 52 95)

b) **Règlement général** :

Cette rencontre se disputera en simple formule stableford conformément aux règles de jeu de la FFGolf.

c) **Règlement particulier de la compétition** :

Article 1

Pour prendre part à la compétition, les joueurs doivent être titulaires de la licence délivrée par la FCD pour la saison 2024-2025 et de la licence FFGolf 2024 (questionnaire de santé enregistré).

L'épreuve est ouverte à toutes et tous sans limite d'index.

Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il le souhaite. (Nombre maximum de participants à la compétition : 80).

Dans le souci de préserver une participation optimale des clubs, le conseiller technique pourra être amené à limiter le nombre d'équipes par club.

Article 2 - Déroulement de la compétition

La compétition aura lieu sur le parcours de 18 trous du golf municipal d'Évreux.

Adresse : Chemin du Valeme – Tél 02 32 31 92 83

Article 3 - Formule de la compétition

L'épreuve se jouera en simple stableford.

Hommes : 1^{ère} série (index 0 à 15,4), les départs se feront des boules blanches. En 2^e série (index de 15,5 à 25,4) comme en 3^e série (index supérieur à 25,4) les joueurs partiront des boules jaunes.

Dames : 1 seule série quel que soit l'index, les départs se feront des boules rouges.

Départ à **09h00** en shot gun.

Rassemblement pour consignes et distribution des cartes à **08h30**, devant le club-house.

Article 4 - Arbitrage

La compétition se déroule sous le contrôle du comité d'épreuve composé des représentants des 3 régions concernées.

Article 5 - Classements

Classement individuel par séries en brut et en net.

Classement par équipes (3 joueurs) en brut + net, au cumul des 3 cartes, **les index supérieurs à 30 seront ramenés à 30.**

Article 6 - Composition des équipes

Équipes de 3 joueurs, joueuses ou mixtes, index 0 à 53,5.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

a) Accueil :

A partir de 8h00 au golf d'Évreux.

b) Restauration :

Le déjeuner sera pris au restaurant du golf vers 14h00.

c) Récompenses :

La remise des récompenses aura lieu pendant le repas à l'issue de la compétition.

d) Santé :

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé répondra aux conditions préconisées par :

- la réglementation de la fédération délégataire ;
- la réglementation de droit public ;
- l'autorité d'accueil ;
- le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, comme lors des compétitions de golf, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

a) Licences et documents :

Chaque joueur devra être en possession de ses licences FCD 2024-2025 et FFG 2024 pour la compétition (article 1).

b) Engagement :

Les engagements se feront exclusivement via l'espace SYGEMA de votre club avant le 15 septembre. Les clubs qui n'auraient pas eu la possibilité d'obtenir la licence 24-25 auprès de leur secrétariat inscriront leurs participants obligatoirement titulaires de la licence 23-24 à partir du fichier joint.

c) Frais de participation :

- 35,00 € par joueur
- 25,00 € par accompagnateur

La ligue soutient cette manifestation en accordant une aide de **10 euros** par joueur.

Attention: les clubs ne devront pas faire parvenir les chèques de participation à la ligue. Une facture correspondant aux nombres de joueurs et accompagnateurs sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue.

d) Assurances :

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le registre de sorties des véhicules du club.)

e) Compte-rendu :

Le compte rendu de ce tournoi sera adressé à ligue Ouest par le CTS.

f) Droit d'image :

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la rencontre de Golf et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Gérard HAUSE

Vice-président de la ligue Ouest
Responsable du pôle activités

Destinataires (par courriel) :

- Président de la Ligue de l'Ouest
- Équipe technique Régionale
- Trésorier général de la Ligue
- Présidents des clubs LO/FCD
- Conseiller Technique Sportif golf de la Ligue

Annexe 1

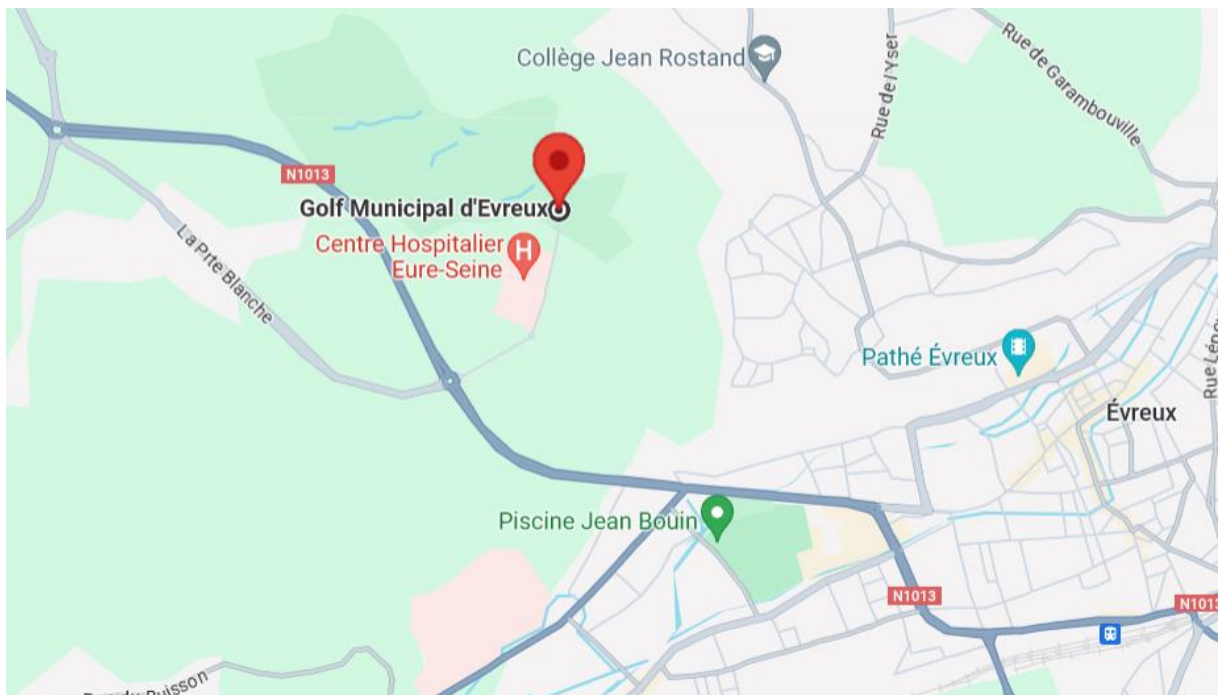
PLAN D'ACCÈS

CRITÉRIUM D'AUTOMNE DE GOLF DE LA LIGUE OUEST

Golf municipal d'Évreux

Chemin du Valeme - Évreux

Tél : 02 32 31 92 83 - Mail : golf-evreux.com



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION

BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !